

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19990 - 77ÈME ANNÉE

Non au rapprochement Air Austral-Corsair : succès de la mobilisation pour sauver l'identité réunionnaise d'Air Austral et contre la casse sociale

Depuis que le projet de rapprochement capitalistique entre Air Austral et Corsair a été évoqué comme contrepartie à une aide de l'État pour aider la compagnie réunionnaise à sortir d'une situation financière très difficile, les syndicats sont exclus des discussions. Les craintes portent sur la perte de l'identité réunionnaise de la compagnie dans une holding dirigée par des représentants du lobby antillais, et sur la casse sociale causée d'une part par la recherche d'économies dans les services redondants, et d'autre part par un transfert d'activité vers Corsair où les acquis ont été supprimés suite à la dénonciation des accords d'entreprise par la direction. Les salariés demandent à être informés et surtout entendus pour que la compagnie reste réunionnaise et pour empêcher une catastrophe sociale. Rassemblés en Intersyndicale, SNPL-ALPA, CFDT, UNSA, SNPNC-FO ont tenu hier matin devant la Préfecture une assemblée générale qui fut un grand succès, avec le soutien de représentants de tout l'échiquier politique réunionnais dont tous les groupes de la Région qui préside l'actionnaire principal d'Air Austral, la SEMA-TRA.

L'activité principale d'Air Austral réside dans le long-courrier. La ligne La Réunion-Paris est assurée par quatre compagnies qui ont deux modèles d'exploitation. French Bee



est la compagnie low-cost adossée à Air Caraïbes, filiale du Groupe Dubreuil. Air Austral, Corsair et Air France ont un modèle « classique ». Face à la crise COVID, ces trois compagnies « classiques » n'ont pas bénéficié du même soutien de l'État. Air France est un porte-drapeau des intérêts français dans le monde, avec l'État parmi ses actionnaires. Cette société, intégrée dans la holding Air France-KLM cotée en Bourse, a ainsi bénéficié de plusieurs milliards d'aides directes de l'État pour passer le cap de la crise. Il semble difficile à imaginer que Paris ne continue pas à largement soutenir un de ses ambassadeurs dans le monde. Corsair a également eu des aides directes de l'État. Pour Air Austral, le soutien s'est limité à des prêts garantis par l'État que la société devra bien rembourser, rappelle Flavien Rousseau, délégué syndical SNPL-ALPA. Les syndicats demandent donc tout d'abord que l'État aide Air Austral de la même

manière que ses concurrents.

Mais un soutien de l'État semble bien conditionné à un rapprochement capitalistique entre Corsair et Air Austral, avec une inégalité entre les deux partenaires. Cette procédure n'est pas en droit une fusion, ce qui n'oblige pas à inviter les représentants du personnel aux discussions.

La volonté manifeste de l'État est donc de restructurer la liaison La Réunion-Paris en passant de quatre à trois acteurs : la low-cost French Bee, la compagnie Air France dont l'État est actionnaire, et un regroupement Corsair-Air Austral.

Les syndicats exclus des discussions

Ce projet a lieu dans un contexte social difficile, en raison de l'épidémie de coronavirus et ses conséquences sur le transport aé-

rien.

Marie Noëlle Wolf, déléguée syndicale UNSA, souligne qu'avec la fermeture des frontières liée à la crise sanitaire, l'activité d'Air Austral s'est limitée aux liaisons vers Paris et Mayotte. C'est pourquoi des pilotes n'ont pas travaillé pendant 18 mois.

Les salariés sont donc en activité partielle, une mesure qui sera reconduite le 31 décembre. Cela signifie une indemnité égale à 84 % du salaire net. Marie Noëlle Wolf fait également part du manque d'information autour de l'arrivée de la filiale mahoraise d'Air Austral, Ewa, sur le Réunion-Mayotte.

Concernant le dialogue avec la direction, elle indique que des CSE sont régulièrement organisés. Depuis le mois d'août, les salariés demandent des garanties quant à l'avenir d'Air Austral, mais la direction ne peut en donner.

« Nous ne pouvons pas continuer à travailler sereinement en sachant que certains d'entre nous risquent de perdre leur emploi » en cas de rapprochement avec Corsair, souligne-t-elle.

Risque de casse sociale

Flavien Rousseau, délégué syndical SNPL-ALPA, évoque pour sa part un retrait d'Air Austral de sa liaison historique entre La Réunion et Mayotte. Air Austral a en effet loué à sa filiale Ewa un Boeing 737. Cet appareil sera transformé en mono-classe et exploité en low-cost. Pour le délégué du syndicat de pilotes, ce n'est pas une mauvaise idée en soi. Mais le problème vient des conditions sociales nettement inférieures à Ewa par rapport à Air Austral. De plus, la législation à Mayotte permet de réduire les cotisations sociales versée par l'employeur. Cela pourrait ouvrir la voie au remplacement du vol quotidien d'Air Austral par une liaison opérée par Ewa avec des salaires low-cost, et un vol Air Austral de temps en temps.

Concernant le long-courrier, le rapprochement avec Corsair est une

grande inquiétude. Les changements ne surviendraient pas dans l'immédiat, mais surtout au moment du renouvellement de la flotte, précise le délégué syndical. Or à Corsair, les conditions sociales sont beaucoup moins favorables qu'à Air Austral. Les dirigeants de Corsair ont dénoncé tous les accords d'entreprise. Par conséquent, les personnels de Corsair ont perdu tous les acquis, ce qui risquerait bien de se passer pour ceux d'Air Austral qui seraient transférés à Corsair.

L'expérience montre qu'en cas de mutualisation d'activités entre deux compagnies aériennes, se créent alors des redondances. La conséquence, c'est le transfert d'activité sur la compagnie la moins chère, la mieux basée, rappelle Flavien Rousseau. Corsair est la moins-disante sociale, et sa base à Paris lui permet de rayonner non seulement sur l'océan Indien, mais aussi sur les Antilles. « Nous voulons que l'État sorte du bois », a-t-il souligné avant les prises de paroles de responsables politiques qui ont précédé l'interpellation du représentant de l'État à La Réunion. Air Austral représente 400 millions d'euros de chiffres d'affaires injectés dans l'économie réunionnaise, 900 emplois directs et 3.000 indirects.

Large soutien de la classe politique

Les salariés et leurs familles ont accueilli très favorablement le soutien d'un large spectre de la classe politique. Une forte délégation de la Région était conduite par la présidente Huguette Bello avec des représentants de tous les groupes politiques, opposition comprise. Les députés Jean-Luc Poudroux, Philippe Naillet et Karine Lebon ont pris la parole pour faire part de leur soutien. L'enregistrement de la question au gouvernement posée par le député Jean-Hugues Ratenon allant dans le même sens a également été diffusée.

Huguette Bello a affirmé le soutien sans faille de la Région aux revendications des salariés. « Nous refusons toute remise en cause de l'identité réunionnaise d'Air Austral », a-t-elle notamment dit, dénonçant l'inégalité de traitement en termes d'aide directe de l'État au détriment de la compagnie réunionnaise. Elle en a également appelé au « patriotisme économique » pour que des investisseurs réunionnais soutiennent la compagnie. « Cette mobilisation est un encouragement pour mener le combat. Vive Air Austral vive le combat mené par ses employés », a-t-elle conclu.

Prochaine étape : visite ministérielle de Sébastien Lecornu

Durant toute la matinée, une pétition a circulé et a recueilli d'emblée de nombreuses signatures pour soutenir les revendications des salariés. Porteuse de cette pétition et de leurs revendications, une délégation intersyndicale a ensuite été reçue à la Préfecture. Elle a rencontré Ottman Zair, sous-préfet et directeur du cabinet du préfet. Ce dernier s'est engagé à faire remonter ses demandes à Paris. Les salariés ont également fait part de leur volonté de rencontrer Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, lors de sa visite à La Réunion prévue très prochainement. L'assemblée générale intersyndicale s'est conclue par le compte-rendu de la rencontre par la délégation.

« C'est le début de la mobilisation, la prochaine étape sera la rencontre avec le ministre », souligne Marie-Noëlle Wolf.

M.M.

Large rassemblement politique pour « défendre Air Austral »

L'assemblée générale intersyndicale d'Air Austral hier devant la Préfecture a commencé par les prises de parole des délégués du personnel qui ont mis en avant l'identité réunionnaise de la compagnie menacée par le rapprochement avec Corsair au sein d'une holding, et le risque de casse sociale de cette fusion déguisée. Sont ensuite intervenus plusieurs responsables politiques venus soutenir les revendications.

Une forte délégation de la Région était accompagnée par les députés Philippe Naillet, Jean-Luc Poudroux et Karine Lebon. La délégation du Conseil régional était conduite par la présidente Huguette Bello et comprenait notamment Patrick Lebreton, 1er vice-président de la collectivité, Jean-Bernard Maratchia, élu délégué à l'agriculture, Fabrice Hoarau, élu délégué à l'environnement, Normane Omarjee, 3e vice-président délégué au désenclavement, Céline Sitouze, 8e vice-présidente déléguée à l'éducation, Patricia Profil, élue déléguée à la coopération régionale en matière sportive et culturelle, ainsi que Jean-Jacques Morel, chef de l'opposition. Tous les groupes politiques de la Région ont ainsi affirmé leur soutien à la cause défendue par les salariés d'Air Austral.

« Tout doit être fait pour préserver l'identité réunionnaise »

Huguette Bello a souligné « le rassemblement des élus de tous bords ». La France doit prendre sa place en matière de désenclavement aérien, « elle doit écouter les Réunionnais qui se battent pour être entendus », poursuit-elle rappelant la sombre période du monopole d'Air France sur la liaison entre

La Réunion et la France, avec ses tarifs prohibitifs.

Elle a également insisté sur la nécessité de prendre en considération la voix des Réunionnais. Air Austral, c'est en effet beaucoup d'argent public investi, et « tout doit être fait pour préserver l'identité réunionnaise » de la compagnie, ses 900 emplois directs et les 3000 indirects. « Nous allons défendre Air Austral qui appartient aux Réunionnais », a-t-elle dit avec force.

Et cela d'autant plus qu'« Air Austral a montré son professionnalisme », tout d'abord sur la desserte de Mayotte puis sur les autres lignes qui furent ouvertes par la suite.

« Grâce à Air Austral, la Réunion a la maîtrise de son désenclavement », souligna-t-elle. Ceci concerne pas uniquement les personnes, mais aussi l'économie. Car « Air Austral travaille pour nos planteurs » et étant un des moyens utilisés pour exporter leur production. La présidente de la Région en a appelé à « la solidarité de tous les Réunionnais pour Air Austral ».

« Nous refusons toute remise en cause de l'identité réunionnaise de Air Austral », réaffirma-t-elle avant de dénoncer l'inégalité de traitement subie par la compagnie face aux conséquences de la crise sanitaire : « on a aidé Air France, Corsair, et pourquoi pas Air Austral ? Le gouvernement doit aider Air Austral comme il a aidé les 2 autres compagnies ».

Elle a souligné la détermination du rassemblement des élus « pour avoir de l'État les moyens à la hauteur de la gravité de la situation ». Elle a également rappelé qu'il y a beaucoup d'argent à La Réunion, et a lancé un appel « aux investisseurs réunionnais » pour qu'ils soutiennent Air Austral : « La Réunion a besoin d'un patriotisme économique ». Et de conclure : « cette mobilisation est un encouragement pour mener le combat. Vive Air

Austral, vive le combat mené par ses employés ».

Parlementaires mobilisés à Paris

Le député Jean-Luc Poudroux s'est dit « solidaire de votre action ». « Air Austral est notre enfant, Air Austral a été créé par la Région présidée par Paul Vergès et le Département que j'avais l'honneur de présider ». Ensemble, les deux collectivités ont été des fondatrices d'Air Austral.

« Cette compagnie doit être sauvée. Nous réussissons ensemble ».

Pour le député Philippe Naillet, « Air Austral doit vivre ». Il a rappelé la nécessité pour La Réunion d'avoir une « compagnie réunionnaise », car il ne peut y avoir de stratégie de désenclavement sans compagnie régionale : l'essentiel est d'avoir une compagnie qui porte la stratégie ».

Il a insisté sur la volonté de rassembler les parlementaires pour intervenir au plus haut niveau de l'État, notamment en allant directement plaider la cause de la compagnie auprès des ministères concernés.

La députée Karine Lebon a salué l'unanimité pour la défense de la cause d'Air Austral. « Nous avons appris que Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer doit venir dans les prochains jours, nous l'attendons sur ce sujet ».

Marie-Noëlle Wolf, déléguée syndicale UNSA, a ensuite diffusé l'enregistrement de la question posée au gouvernement par le député Jean-Hugues Ratenon lors d'une séance à l'Assemblée nationale.

Un large spectre de la classe politique a donc affirmé son soutien à la cause d'Air Austral, compagnie aérienne réunionnaise.

M.M.

L'échec de la COP26 était inévitable



Le 15 septembre 2021, l'Angleterre, l'Australie et les États-Unis constituent une alliance militaire pour contrer la Chine et ils le proclament ouvertement. Leur priorité n'est pas l'union contre le réchauffement climatique. Il ne fallait pas compter sur la Chine pour tendre l'autre joue.

Un mois et demi après cette agression, les 3 alliés ont été incapables de formuler une seule proposition concrète capable de rallier la communauté mondiale. L'Union européenne ne pouvait pas accorder un généreux certificat d'excellence à l'auteur du Brexit. La France encore moins après avoir perdu le contrat du siècle.

L'échec incombe au pays hôte et ses alliés. Finalement, la Chine revient au premier plan, dans une

déclaration conjointe avec les États-Unis. Désormais, les yeux sont rivés sur la rencontre prévue entre les 2 Présidents, demain, le 16 novembre.

Les 2 pays pourront-ils renouveler le coup d'éclat du 3 septembre 2016 ? Nous sommes à la veille du G20, en Chine, à Hangzhou. Xi Jinping et Barack Obama annoncent la ratification du Traité de Paris sur le Climat. La photo en compagnie du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, est un moment historique qui a entraîné d'autres signatures et permis l'entrée en vigueur du Traité, un mois plus tard, le 4 novembre 2016. En moins, d'un an tout était plié. L'euphorie s'est estompée après le retrait des États-Unis du Traité de Paris, sous la mandature de Trump. C'est irresponsable.

Biden saura-t-il sortir du piège dans lequel il est empêtré en suivant l'analyse anti-chinoise de ses adversaires Républicains ? Ou alors va-t-il saisir l'opportunité d'un rebond ? La défaite électorale du candidat démocrate, en Virginie, le 3 novembre 2021, montre que les Américains choisissent l'original à la photocopie. La ratification par l'Australie de la zone de libre-échange RCEP, le 2 novembre 2021, accorde à la Chine une victoire considérable. Les entreprises australiennes ont évité de justesse l'isolement.

Le contexte est donc favorable pour des résultats responsables.

Ary Yee-Chong-Tchi-Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

COP26 : accord à minima insuffisant face au défi historique pour l'humanité

Certes, l'objectif de contenir à 1,5 °C la hausse de la température d'ici à la fin du siècle est maintenu. La déclaration "réaffirme", en effet, qu'il faut « poursuivre les efforts [en vue] de limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C ». Mais les moyens d'y parvenir ne suivent pas. Selon les prévisions du Giec (les experts du climat), la planète se trouve sur une trajectoire "catastrophique" de réchauffement de 2,7 °C par rapport à l'ère préindustrielle, ou de 2,4 °C au mieux, selon une étude publiée en fin de semaine. Dans sa version finale, l'accord appelle les États membres à relever dès 2022 leurs engagements de réductions d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à ce que prévoyait l'accord de Paris. Mais il ouvre la porte à des aménagements pour « circonstances nationales particulières », ce qui a suscité une pluie de critiques des associations de défense de l'environnement et des pays les plus concernés par le réchauffement. « La révolution attendue n'a pas eu lieu. Si l'objectif de 1,5 °C reste sur la table, les engagements pris nous mènent toujours vers un scénario catastrophique de réchauffement de +2,4 °C à l'horizon 2100 par rapport à l'ère préindustrielle, et le texte de décision finale ne contient pas de disposition suffisamment contraignante pour combler rapidement le fossé avec l'objectif de l'accord de Paris », fustige ainsi Greenpeace.

Autre sujet de mécontentement : le dossier de l'aide aux pays pauvres n'a toujours pas été résolu. Échaudés par la promesse non tenue des pays les plus riches de porter, à partir de 2020, leur aide pour le climat à 100 milliards de dollars par an, les pays pauvres demandaient une compensation financière pour les dommages déjà subis. Ils sont, en effet, les plus touchés par les tempêtes, sécheresses et canicules provoquées par le changement climatique, un phénomène pour lequel leur responsabilité est très faible. Mais les pays développés s'y sont opposés. Et au premier rang d'entre eux, les États-Unis, qui redoutent de possibles conséquences juridiques. Les États pauvres ont fini par céder. Ils ont accepté une poursuite du dialogue afin de ne pas perdre les avancées sur la lutte contre le réchauffement, dont les effets les menacent déjà directement. Mais ils se sont dit « extrêmement déçus ». « C'est une insulte aux millions de personnes dont les vies sont ravagées par la crise climatique », a commenté Teresa Anderson, de l'ONG ActionAid International. « Il y avait d'énormes attentes (...), mais les pays riches les

plus responsables du réchauffement climatique, en particulier les États-Unis, se sont bouchés les oreilles », déplore l'association.

Au final, cette COP26 laisse derrière elle comme un goût d'inachevé, particulièrement s'agissant de la prise en compte des pertes et dommages infligés par le réchauffement aux pays vulnérables. « Ce n'est pas assez [...]. La catastrophe climatique frappe toujours à la porte », a averti António Guterres, le secrétaire général des Nations unies. « C'est mou, c'est faible, et l'objectif de 1,5 degré est à peine en vie », déplore Jennifer Morgan, la directrice de Greenpeace International. « Le charbon figure dans le texte », se réjouit Laurence Tubiana, l'architecte de l'accord de Paris qui regrette que « cette COP n'ait pas réussi à fournir une aide immédiate aux personnes qui souffrent actuellement ».

La directrice exécutive de Greenpeace International, Jennifer Morgan, semble partager en partie sa déception : « C'est modeste, c'est faible, et l'objectif des 1,5 °C est à peine en vie. Mais un signal a été envoyé : l'ère du charbon touche à sa fin. Et ça compte. » De son côté, le climatologue australien Bill Hare, membre de l'ONG Climate Action Tracker, a fustigé le comportement de l'Inde : « La modification de dernière minute pour remplacer [dans le texte] la sortie du charbon par la diminution de son utilisation est assez choquante. L'Inde bloque depuis longtemps les actions sur le climat, mais je ne les avais jamais vus agir de façon si publique. » A notre niveau nous devons montrer l'exemple au monde en prouvant que la neutralité carbone peut être atteinte très vite, encore faut-il le vouloir...d'une île au monde.

« L'humanité a longtemps joué la montre sur le climat. Il est minuit moins une sur l'horloge de l'apocalypse. Nous devons agir maintenant »
Boris Johnson

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

PCR : Kominiss épi rényoné, la nésséssité noute doub libérassion

Mézami, mwin la touzour konsidère noute parti konm in parti d'libérassion sossyal épi nassional, lé dé an même tan. Ni pé dir kan nou la domande La Rényon départman franssé, nou la vote pou lo progré sossyal-kaziman pou la libérassion sossyal. Pli tar, l'ané 1959, kan nou la réklame lotonomi, ni pé di nou la vote pou in doub libérassion sossyal épi nassyonal.

Mi souvien, fitintan Paul Vergès la fé in gran lantrotien – pibliyé dann in pti liv vèr – é ladan li la anparl konm in nésséssité vanje pou noute dè libérassion, inn ké ni pé apèl sossyal, é l'ote ké ni pé apèl nassional : inn avèk l'ote é l'ote avèk inn é zamé inn san l'ote é l'ote san inn. Pars sa lété lo rézilta noute travaye téorik-sète bande militan é sète bande dirijan.

Aprésa nou la pa shanj pozission, nou l'avé dan l'idé ké ni lite touzour pou in doub libérassion é sa lété la baze mèm nou téi done noute travaye téorik. Mé lé zote pandan so tan-la, mwin l'avé dan lidé ké zot lété pou réklame la libérassion sossyal solman... Par égzanp kan téi parl légalité sossyal, ni pé di, sa téi doi amenn larzan dann port-moné bande rényoné, donk in l'amélyorassion zot nivo d'vi. Donk in l'avanssé dann noute libérassion sossyal.

Astère ni pé poze anou in sinp késtyon : èl i porte dsi lo dévlopman. Ni pé domandé si la goumantassion bande zalokassion, l'amenn in sirpliss dévlopman pou noute péi épi pou noute pèp. Si ni pé réponde par oui, ni pé di ala in mouvman an dirékssyon noute doub libérassion. Si ni pé pa réponde par oui, nou lé riskab pa avanss dan dirékssyon noute dézyèm libérassion an même tan ké la promyère.

Mi rapèl dann tan l'avé in gran diskissyon la dsi. Pou kossa, Sinploman pou nou garde noute fidélité pou lo dè zobzèktif nou l'avé done anou kan nou la mète lo PCR anlèr-kan nou la kré ali.

(A suiv)

Justin